LE MAG EN LIEN AVEC LES HABITANTS DE LA VILLE

COMMENTRY

Ville de COMMENTRY

NUMÉRO 6 - MARS - AVRIL 2016 // WWW.COMMENTRY.FR

A LA UNE p.5
Zoom sur les bonnes initiatives du PIJ

VIE PRATIQUE p.6
La Maison de Justice et du Droit à votre écoute

EN DIRECT... p.16-17
Retour sur le conseil municipal

SORTIR p.20-21
Les dates à ne pas rater !

p.10

COMMENTRY VERTE !

ÉDITO

Chères Commentryennes, chers Commentryens,

Dans quelques jours, la course internationale Paris-Nice fera étape à Commentry. C'est la première fois que notre ville a ce privilège. D'aucuns trouvent, une fois de plus, prétexte à polémique… sur le registre : « bien sûr, c'est un bel événement, mais ça coûte trop cher ». Mon petit doigt me dit que si nous avions refusé cette proposition de l'organisateur, les mêmes esprits chagrins auraient encore critiqué, en disant que nous avions laissé passer une belle opportunité… la course passera donc à Commentry, sans la caravane, laissons aboyer… À tous les spectateurs qui ne manqueront pas cette manifestation exceptionnelle, je souhaite de passer une bonne après-midi, sportive et festive !

Début avril, le conseil municipal votera le budget 2016 de notre ville. Nous avons déjà débattu des orientations budgétaires en février. Les contraintes restent fortes : cette année, elles sont de l'ordre de 500 000 €, dont 300 000 € de nouvelles baisses de dotations de l'État décidées par le gouvernement. Nous n'augmenterons pas les impôts communaux. Ce sont donc des économies qui permettront d'équilibrer le budget. Il ne s'agit pas de supprimer des services rendus à la population, ni même de couper les vivres aux associations. Faire attention à la dépense publique ne veut pas dire non plus vous priver de tout. En revanche, nous devons réinterroger nos pratiques : ajuster notre action publique aux besoins réels et dans l'intérêt général, mutualiser les moyens, privilégier le partage des locaux, dématérialiser ce qui consomme temps et papier, maîtriser les dépenses énergétiques… Bref, s'adapter aux situations face à la raréfaction de l'argent public, en saisissant des opportunités, avec bon sens et pragmatisme.

Ville de COMMENTRY

www.commentry.fr

Claude Riboulet,
Maire de Commentry,
Président de la communauté de communes
Commentry / Néris-les-Bains,
Conseiller départemental, Rapporteur général du budget.

MÉMO

Les 5 choses à savoir

1 Filez au Carnaval le dimanche 6 mars

Rendez-vous sur le parking de l'ancienne piscine dès 14 heures, pour l'atelier maquillage, puis le défilé en musique et le goûter à l'Agora. Le tout dans une ambiance de fête, où petits et grands, rendront hommage à la petite reine, à quelques heures de l'arrivée de la course cycliste Paris-Nice à Commentry.

2 Rencontrer les équipes de la Croix-Rouge française

Du 7 mars au 2 avril, une équipe de la Croix-Rouge vous rendra visite à votre domicile, afin de vous sensibiliser sur ses missions, ses besoins et ses défis. Elle sera clairement identifiée par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.

3 Recevoir la « Newsletter » de la ville

Pour recevoir par courriel chaque semaine sur votre ordinateur, votre tablette ou votre mobile la lettre d'information de la ville, inscrivez-vous sans attendre sur www.commentry.fr et cliquer sur le mot « Newsletter » en haut de page du site Internet de la ville.

4 S'inscrire au programme Anim'Jeunes de Printemps

Pendant les vacances de Printemps, le PIJ de Commentry propose de nombreuses animations sportives, gourmandes et ludiques aux jeunes de 12 à 17 ans. Inscriptions au PIJ à partir du 19 mars : pijcommentry@wanadoo.fr.

5 Profitez de la vie !

Pensez à câliner votre grand-mère pour sa fête le 6 mars, à vous régaler de chocolats de Pâques, à coller des poissons dans le dos de vos amis le 1er avril, à fleurir votre balcon avec de jolies jonquilles, à rêver à votre destination estivale pour les vacances, à ne pas vous découvrir d'un fil en avril mais ne pas attendre non plus, le joli mois de mai, pour faire ce qu'il vous plait !

19 mars

C'est la journée citoyenne.
Tous mobilisés dans un élan de civisme
pour améliorer notre cadre de vie.
Inscrivez-vous sur l'un des chantiers proposés par la Ville !

SOMMAIRE

EDITO p.2
MEMO p.3
A LA UNE p.4-5
VIE PRATIQUE p.6-9
DOSSIER p.10-13
EN DIRECT... DES QUARTIERS p.14-15
EN DIRECT... DU CONSEIL MUNICIPAL p.16-17
EN DIRECT... DE LA COMCOM p.18
EXPRESSIONS p.19
AGENDA p.20-21
D'ICI ET D'AILLEURS p.22
D'HIER A AUJOURD'HUI p.23

JEUNESSE

Zoom sur les bonnes initiatives du PIJ

Rue de l'Hôtel-de-Ville, il est une adresse que connaissent bien les jeunes Commentryens. A la fois espace d'accueil, d'information, de documentation, d'accompagnement et d'animation, le Point Info Jeunes propose tout au long de l'année un programme d'activités et de rencontres. Florilège de bons plans pour les semaines à venir…

Autour d'un café/chocolat : « Monte ton projet »

Présentation d'AUVERBOOST (service du réseau IJ pour la création de projets humanitaires, d'entreprises, d'associations…), de différents dispositifs (projet Jeunes avec la CAF, les juniors associations…), aide logistique à la création.

Le samedi 12 mars de 10 h à 12 h au PIJ
Pour les jeunes de 14 ans et + | Gratuit

Forum « prévention harcèlement et internet »

Au programme : développer son esprit critique, apprendre à se protéger, adopter un comportement positif vis-à-vis des jeux vidéo, connaître les risques liés à une mauvaise utilisation des outils multimédia et la marche à suivre en cas de problème.

Le mardi 22 mars à l'Agora
Pour les jeunes scolarisés au collège et au lycée de Commentry En partenariat avec l'association e-enfance.

Forum « Jobs d'été »

Les PIJ du bassin montluçonnais (Commentry, Désertines et Montluçon) se mobilisent en proposant des offres saisonnières recueillies au plan local, régional, national et international ainsi que des annonces Pôle Emploi, des ateliers CV / lettres de motivation, des rencontres avec des professionnels et des employeurs.

Le mercredi 30 mars de 13 h 30 à 18 h au PIJ de Commentry et à Athanor
Pour les jeunes de 16 ans et +
En partenariat avec Pôle Emploi, la Mission locale, les responsables des ressources humaines d'entreprises, les organismes de formations BAFA-BAFD, les agences d'emploi…

Entretiens d'embauche et permanence d'un employeur

Aider à la préparation d'un entretien, mise en situation, conseils pratiques, notamment sur la gestuelle en entretien, diffusion de supports d'aide (type « trouver un emploi » réalisé par l'Espace Info Jeunes de Clermont-Ferrand).

Le mercredi 6 avril de 14h à 16h au PIJ
Pour les jeunes de 16 ans et +
En partenariat avec Manpower France (Montluçon) / ONET Service.

Autour d'un café/chocolat : « Jobs d'été »

Aider les jeunes dans la recherche d'un emploi estival, notamment en mettant à leur disposition des offres d'emploi.

Le samedi 9 avril de 10h à 12h au PIJ
Pour les jeunes de 16 ans et + | Gratuit

PROXIMITE

Rencontres publiques « Au cœur du marché »

Dans sa volonté de privilégier les rencontres directes avec la population, la municipalité a annoncé, en séance du conseil municipal du 27 mai 2015, la mise en place de deux rendez-vous. À l'automne 2015, « au cœur des quartiers » a été l'occasion d'échanger directement avec les habitants au travers de huit réunions publiques. Dans le prochain numéro du magazine, nous reviendrons sur le compte rendu de ces réunions et les réponses apportées par la municipalité aux thématiques soulevées par les habitants.

Dès ce mois de mars, « Au cœur du marché » permettra aux élus d'aller à nouveau à votre rencontre, dans le cadre du marché du vendredi matin. Ils seront installés au pied de l'escalier de l'Hôtel de Ville, place du 14-Juillet. ◆

Venez rencontrer vos élus sur le marché
de 9h à 11h tous les 2ème et 4ème vendredis de mars à juin

Vendredi 11 mars	Vendredi 25 mars
Vendredi 8 avril	Vendredi 22 avril
Vendredi 13 mai	Vendredi 27 mai
Vendredi 10 juin	Vendredi 24 juin

ASSISTANCE JURIDIQUE

La Maison de Justice et du Droit à votre écoute

La Maison de Justice et du Droit de Montluçon est une entité du Tribunal de Grande Instance de Montluçon. Vous pouvez la contacter pour tout problème juridique. Vous y rencontrerez des professionnels du droit.

Les avocats reçoivent gratuitement toute personne sur rendez-vous, pour un premier entretien qui dure environ 15 minutes. Ils peuvent vous informer sur vos droits et vous suggérer la suite à donner à votre affaire : divorce, pension alimentaire, loyer impayé, litige avec une banque ou un organisme de crédit, problème de voisinage, etc. Les notaires peuvent vous conseiller avant l'achat d'un bien immobilier, pour choisir un régime matrimonial, établir un testament, vous conseiller en matière de partage après divorce ou séparation, ou dans le cadre d'une succession. La protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) vous apporte une écoute compétente et saura vous aider, vous conseiller, vous orienter, vous soutenir et vous relayer dans vos démarches, face aux difficultés que vous rencontrées avec votre enfant ou un mineur de votre entourage. Les conciliateurs peuvent vous aider à résoudre un litige civil : conflit de voisinage, désaccord quant aux limites d'une propriété, au sens d'un contrat.

Tous ces services sont entièrement gratuits.

A la Maison de la Justice et du Droit, vous pourrez rencontrer d'autres professionnels : l'ADIL dans le domaine du logement, l'association « Parentèle » dans le domaine de la parentalité, « Justice et Citoyenneté 03 » et la Police nationale dans l'aide aux victimes, le Greffier du Tribunal de commerce dans le domaine de l'entreprenariat.

Enfin, d'autres professionnels de la justice vous reçoivent en fonction de leurs compétences propres, tels que les huissiers de justice ou le délégué du défenseur des droits. ◆

Bon à savoir

Ouverte tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, dans le quartier de Fontbouillant, à Montluçon. Facile d'accès, le stationnement y est aisé. Pour prendre rendez-vous avec un intervenant, contactez le 04 70 64 75 95.

SCOLARITE

L'école Busseron à l'heure du Paris-Nice !

Les classes de CE2-CM1-CM2 de Mmes Bartholomé et de Freitas et de M. Charton se sont penchées sur le parcours de l'édition 2016, l'historique de la course et l'évolution du vélo. De son côté, la classe de CM1-CM2 de Madame Fossard a eu la chance de pouvoir contacter Florian Vachon, le célèbre coureur cycliste professionnel Montluçonnais de 31 ans. Les correspondants locaux du journal La Montagne Marie-Hélène Karstens et Patrick Debowski ont aidé les élèves à préparer sa venue et à se muer en caméramans, photographes et autres interviewers... Non seulement Florian Vachon a répondu favorablement à l'invitation mais encore, il est venu avec son vélo d'entraînement et ses affaires personnelles ! Le jeune coureur a pris tout le temps nécessaire pour partager sa passion, devenue son métier, créant peut-être au passage des vocations parmi les élèves. ◆

EMPLOI/INSERTION

Quand ma santé est mise en question...

Vous rencontrez un problème de santé : que vous soyez en arrêt maladie, à la maison, que vous travaillez ou non, vous vous posez des questions. Quels sont mes droits ? Où et à qui dois-je m'adresser ? Pas toujours facile de savoir quoi faire, quand et comment et auprès de qui lancer des démarches...

Des réponses que vous pourrez obtenir lors de réunions d'information collective, en partenariat avec le CCAS de Commentry et la Mission locale du bassin montluçonnais. Des professionnels de la CARSAT, de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et du Conseil départemental de l'Allier seront présents pour expliquer les circuits, les dispositifs et identifier les interlocuteurs possibles.

Ces réunions auront lieu le mardi 22 mars, de 9 heures à 11 heures à l'espace culturel la Pléiade et le jeudi 24 mars, de 19 heures à 21 heures à la maison des associations de Néris-les-Bains.

Informations : Salles accessibles - Entrée libre et gratuite Renseignements au 04 70 34 39 76.

JEUNESSE

Des menus à thèmes à la cantine

Les cuisiniers des restaurants scolaires de la ville se décarcassent pour offrir aux jeunes Commentryens des menus originaux à l'occasion de deux événements majeurs : le Paris-Nice qui fait étape à Commentry le mardi 8 mars et la date-anniversaire de naissance du cuisinier Roger Vergé qui a donné son nom au restaurant scolaire rue Lavoisier.

Le mardi 8 mars, les enfants fêteront l'arrivée de la course cycliste avec une salade niçoise, cuisse de poulet à la parisienne, riz et flan parisien. Puis le jeudi 7 avril, un hommage culinaire sera rendu au célèbre chef natif de Commentry avec une salade de concombres à la crème de cerfeuil, une omelette aux tomates fraîches et au basilic et un pamplemousse grillé au miel. Ces dédicaces gourmandes éveillent les papilles de nos enfants dans le respect permanent de l'équilibre alimentaire et font l'honneur des agents municipaux des restaurants scolaires. ◆

➡ *Le Black Pearl*

COMMERCES

BIENVENUE !

Le Black Pearl

Le « Black Pearl » ou la Perle Noire est le navire du célèbre capitaine Jack Sparrow, dans les films à succès « Pirates des Caraïbes ». Depuis fin janvier, il a aussi largué les amarres au 27 de la rue Jean-Jaurès. Ancien propriétaire d'un établissement place du champ de foire, avec ce changement d'adresse, Emir Pezic se rapproche du centre-ville. Le Black Pearl se veut un bar traditionnel avec restauration rapide et une décoration qui, comme son nom l'indique, est dédiée à la mer et aux bateaux. Embarquez à bord, laissez-vous porter et passer d'agréables moments de convivialité avec l'équipage de votre choix !

Contact :
Le Black Pearl - 27, rue Jean-Jaurès - 04 43 01 12 31
Ouvert du mardi au dimanche à partir de 7h30

LE DATE A RETENIR

19/03/16

C'est notre journée citoyenne !

Le principe est simple : mobiliser les habitants, dans un élan de civisme, autour de petits chantiers de réparation, d'amélioration, d'embellissement... de biens publics utilisés et visibles par tous, dans différents quartiers de la ville. Tout le monde peut apporter sa compétence et sa bonne volonté pour participer. Vous avez reçu un courrier pour vous inscrire à l'un des chantiers proposés. Si ce n'est déjà fait, faites-le sans attendre en remplissant le coupon d'inscription en page 23 du magazine.

EQUIPEMENT

La TNT passe à la haute définition

Le paysage audiovisuel va connaître un sacré bouleversement la nuit du 4 au 5 avril 2016. À cette date, les 25 chaînes gratuites de la TNT seront toutes diffusées en qualité haute définition (HD) et la diffusion des chaînes en définition standard (SD) cessera définitivement.
Tous les foyers qui utilisent encore un matériel de réception TNT terrestre ou satellite uniquement compatible SD devront s'être rééquipés en réception compatible HD. À défaut, ils se retrouveront devant un « écran noir ». Pour être prêt le 5 avril, vérifiez votre équipement de réception TV. S'il n'est pas compatible TNT HD, équipez-vous avant le 5 avril. Le jour J, effectuez une recherche et mémorisez les chaînes.

Renseignements et informations :
Pour savoir si votre équipement est compatible TNT HD, retrouver tous les détails sur les aides de l'État et faire une simulation en ligne : www.recevoirlatnt.fr ou 0970 818 818 (prix d'un appel local). Vos commerçants et installateurs commentryens sont aussi à même de vous accompagner.

SCOLARITE

Préinscriptions 2016-2017

Elles se feront en mairie, auprès du service jeunesse-éducation :
- Maternelle : pour tous les nouveaux élèves nés en 2011, 2012, 2013 et 2014;
- Élémentaire : pour tous les élèves qui entrent au CP et les nouveaux élèves des autres classes.

→ mardi 26 avril de 14 heures à 15 heures
→ jeudi 28 avril de 17 heures à 18 heures
→ vendredi 29 avril de 9 heures à 10 heures
→ samedi 30 avril de 11 heures à 12 heures
→ mardi 3 mai de 9 heures à 10 heures
→ mercredi 4 mai de 17 heures à 18 heures

LE CHIFFRE A RETENIR

12

C'est le nombre de jeune de 18 ans nouvellement inscrits sur la liste électorale de la commune.

Le samedi 26 mars, en présence des élus, du Sous-préfet de Montluçon et de la Présidente du Tribunal de Grande Instance, Monsieur le Maire leur remettra leur carte d'électeur en les sensibilisant aux droits et devoirs du citoyen.

1 SEMAINE AVEC

Les agents des services à la population

Semaine type d'activités quotidiennes destinée à illustrer les missions des agents.

LUNDI *// ETAT CIVIL*

→ *Les agents instruisent ou établissent des copies d'actes d'Etat Civil à la demande des offices notariaux, des généalogistes ou des usagers pour des déclarations de naissance, de reconnaissance, de mariage ou de décès.*

MARDI *// OPERATIONS FUNERAIRES*

→ *Ils veillent au respect des procédures et vérifient les autorisations d'inhumation ou d'exhumation. Ils répondent aux demandes des usagers sur les concessions dans les cimetières.*

MERCREDI *// ACCUEIL ET REGLEMENTATION*

→ *De nombreux appels arrivent en mairie, de même que les visiteurs sur place, qu'il faut orienter vers les services adéquats. Les agents gèrent aussi l'ensemble des dossiers de règlementations de procédures tels que les cartes d'identité, les passeports ou les permis de conduire.*

JEUDI *// ELECTIONS & RECENSEMENT*

→ *Préparation de la révision des listes électorales, prise en charge des nouvelles inscriptions, révision du découpage de la commune pour le recensement... les agents des services à la population n'ont jamais aussi bien portés leur nom !*

VENDREDI *// TRANSPORT A LA DEMANDE*

Le recours au « libellus » se fait notamment à l'occasion du marché. Il faut donc en gérer le calendrier et enregistrer les réservations, afin que ce service municipal de transport à la demande réponde aux mieux, aux attentes de chacun.

SAMEDI *// SUR RENDEZ-VOUS*

Les agents accueillent sur rendez-vous pour répondre aux demandes spécifiques.

ENVIRONNEMENT

Commentry **Verte !**

9 agents municipaux œuvrent au quotidien sur les quelque 38 hectares d'espaces verts de la ville, dont 21 hectares de tonte et 1 hectare de massifs et arbustes. Ils sont les gardiens du patrimoine vert communal et veillent à la réalisation pratique de la politique environnementale définie par la municipalité. Ils conduisent l'évolution de l'ensemble des aménagements paysagers de la ville en cherchant à répondre au mieux aux attentes des Commentryens, mais aussi à tenir compte d'enjeux nouveaux. Aujourd'hui et de plus en plus, leurs missions s'inscrivent dans le cadre de la préservation de l'environnement, du développement durable et de l'économie de gestion.

PREVENTION

L'ambroisie
attention allergies !

Il s'agit d'une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Elle pousse sur les remblais et les chantiers, les terres à l'abandon et dans les cultures. En fin d'été, ses pollens peuvent provoquer des rhinites, conjonctivites, asthme, laryngites, urticaire et eczéma. Notre région est la plus touchée en France. Agir contre son expansion est donc un enjeu majeur de santé publique. Chaque département dépend d'un arrêté préfectoral prescrivant la destruction obligatoire de l'ambroisie et la ville a désigné deux agents municipaux référents : Gaël Champroux et Grégory Pison. Pour la détruire, l'arrachage manuel reste la méthode la plus efficace. L'action mécanique est à privilégier quand la surface infestée est importante. Son élimination doit se faire avant pollinisation et avant grenaison. ◆

Renseignements et informations :
www.ambroisie.info et www.fredon-auvergne.fr
Pour contacter les référents municipaux :
Gaël Champroux et Grégory Pison - 04 70 08 33 30
ev@ville-commentry.fr

3 QUESTIONS À
Denis Frackowiak
Conseiller municipal délégué à l'environnement et au développement durable

1. Pourquoi avoir accepté d'assumer cette délégation en mai 2015 ?

J'ai toujours été un homme de la nature. Je fais partie des rares personnes qui peuvent rester dehors toute une journée : pêcher, chasser, ramasser des champignons et bien sûr cultiver mon jardin. Au jardin d'ailleurs, je n'ai jamais utilisé le moindre produit phytosanitaire, ni traité un seul de mes légumes. Aussi, je cautionne la mesure prise par l'État et qui vise à arrêter les produits phytosanitaires au 1er janvier 2017. Tout en sachant que cela occasionnera nécessairement des désagréments et des adaptations.

2. Qu'est-ce que vous voulez dire par là ?

Nous devrons faire preuve de pédagogie avec les habitants, leur faire comprendre cette nouvelle donne. Ce qui se traitait avant au pulvérisateur en une journée se fera manuellement avec plusieurs agents municipaux et prendra forcément plus de temps. D'où l'appel lancé par la municipalité au civisme de chacun… Pour le dire avec un peu d'humour, si une mauvaise herbe vous contrarie, n'hésitez pas à l'arracher !

3. Comment voyez-vous l'avenir pour le service des espaces verts ?

Le fleurissement durable peut constituer une bonne évolution de nos pratiques. En choisissant d'installer des persistants par exemple, on limite les coûts et les manipulations. Mais je fais une totale confiance à l'équipe des espaces verts de la ville. Ce sont des professionnels. Ils sauront trouver l'harmonie afin de faire de Commentry une ville embellie, dans un environnement préservé et raisonné.

ECOLOGIE

Exit les produits phytosanitaires…

Les produits phytosanitaires représentent un danger pour la santé et l'environnement. Irritations, vomissements, pertes de conscience, œdèmes pulmonaires, cancers, leucémies, diminution de la fertilité… sont autant de symptômes liés à l'utilisation ponctuelle ou répétée de pesticides. Quelles que soient les précautions prises pendant un traitement chimique, il existe un risque de contamination par l'air, l'eau ou les aliments. Pour les enfants, ces risques sont encore plus importants. Les doses conduisant à l'apparition de symptômes sont en effet plus faibles pour un adulte, soit 12 fois plus de risques d'intoxication pour un enfant exposé à un produit toxique.

« Aujourd'hui, on estime que 800 tonnes de pesticides sont utilisées dans les communes pour l'entretien des espaces publics ».

Ministère de l'Écologie - juin 2015

La gestion différenciée est une approche raisonnée de la gestion des espaces verts. Plus en phase avec les aspirations actuelles, elle fait le pari d'une gestion plus respectueuse de l'environnement. Elle remet en question le tout horticole, sans toutefois le bannir. Le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté, tenant compte de son utilisation et sa situation, d'intensive à extensive. À l'échelle d'une commune, elle permet de diversifier les types d'espaces verts, favoriser la biodiversité et réduire l'utilisation de produits chimiques.

Pratiquer une gestion différenciée des espaces verts permet de réduire significativement, voire de supprimer, l'utilisation des pesticides. En mettant en place des méthodes pour prévenir les besoins en désherbage (paillage, engazonnement, etc.), en ayant recours à des techniques alternatives (désherbage mécanique, thermique ou manuel) mais aussi en apprenant à accueillir et à accepter la végétation spontanée ou dirigée en certains lieux, nous pouvons diminuer les risques liés à l'usage de ces produits tout en restaurant un peu de nature dans nos communes !

L'arrêt des produits phytosanitaires passe par la gestion différenciée.

Le plan de désherbage, associé au plan de gestion différenciée, (tous deux validés par un organisme à vocation sanitaire et par les services de propreté urbaine et d'espaces verts de la ville) constitue un investissement pour le long terme. Ils permettent d'atteindre l'objectif du « 0 phyto », d'optimiser les charges d'entretien sur l'ensemble de la commune et de diversifier les paysages et les ambiances au sein des espaces verts. ◆

Que dit la loi ?

Après près d'un an de débats parlementaires, le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte a été adopté le mercredi 22 juillet 2015. L'échéance concernant l'interdiction aux personnes publiques d'utiliser et/ou faire utiliser des produits phytosanitaires (hors produits de biocontrôle, produits AB et produits à faibles risques) pour l'entretien des espaces verts, forêts et promenades accessibles ou ouverts au public est avancée du 1er janvier 2020 au 1er janvier 2017. De plus, il sera dorénavant interdit d'utiliser des produits phytosanitaires sur les voiries, sauf pour des raisons de sécurité. Pour les particuliers, la vente en libre-service sera interdite au 1er janvier 2017 et l'interdiction d'utilisation avancée du 1er janvier 2022 au 1er janvier 2019.

➡ *Grégory Pison succède à Pascal Beaudouin, parti en retraite, à la tête du service municipal des Espaces Verts.*

PORTRAIT

Quel est votre parcours ?
Issu des Combrailles, j'ai étudié au lycée agricole de Durdat-Larequille. J'ai ensuite rejoint la Bretagne pour un BTS « Aménagement paysager » et une première expérience professionnelle, chez des paysagistes. De retour à Commentry, j'ai passé trois ans aux centres d'aide par le travail de Prémilhat et Evaux-les-Bains, où j'encadrais des équipes de travailleurs handicapés, pour finalement intégrer le centre technique municipal depuis octobre 2006.

Quelles sont les qualités nécessaires à l'exercice de votre profession ?
C'est un travail physique, pour lequel il ne faut pas craindre des conditions météorologiques difficiles. Mais l'essentiel, il faut que ça plaise !

Achetez-vous ou cultivez-vous, vous-mêmes au sein du service Espaces Verts, les plantes ?
Nous les achetons en micro-mottes (diamètre de 2 à 2,7 cm) que nous rempotons en godets et que nous tenons en serre jusqu'à la mise en place en jardinière ou dans les parterres. En fait, nous ne faisons pas assez de volume pour les cultiver nous-mêmes. Cela n'aurait pas d'intérêt car nous perdrions trop de temps à chasser les maladies, les champignons, etc.

Pouvez-vous citer l'une des réalisations du service Espaces Verts dont vous êtes particulièrement fier ?
La dernière que nous avons réalisée : l'allée G. Rougeron, en collaboration avec nos collègues des services techniques. Sa forme en couloir nous a rappelé une ligne de chemin de fer, d'où l'idée d'installer des traverses. L'ardoise, elle, évoque le charbon. Pour cacher le mur, nous avons installé une treille et palisser des fruitiers Delbard. Au sol, nous avons privilégié un gazon fleuri, qui demande peu d'entretien tout en offrant un effet naturel et respectueux de la biodiversité.

➡ *Allée G. Rougeron*

ECOLOGIE

Les tuyaux des agents **des Espaces Verts !**

Cécile D. : « *La taille principale des rosiers s'opère à la sortie de l'hiver, en février ou en mars selon les régions, mais surtout une fois les fortes gelées passées.* »

David B. : « *Taillez vos arbustes à floraison estivale, tels que spirée d'été, caryopteris, céanothe, hydrangea paniculata, potentille, sureau, buddleia, hibiscus, perovskia, l'hiver ou en début de printemps. La taille des arbustes à floraison printanière est à effectuer tout de suite après la floraison. Elle concerne le forsythia, cognassier du japon, prunus, spirée de printemps, seringat, groseillier à fleurs.* »

Philippe M. : « *Un conseil qui vaut pour toutes les tailles : opérez en tenant le sécateur de façon à ce que la lame se trouve du côté du bois restant, alors que la contre-lame écrase le rameau qui tombe. Ceci permet une coupe plus nette et qui cicatrisera mieux. Par ailleurs, veillez à bien désinfecter vos outils de coupe avant usage. C'est en effet un vecteur important dans le transfert des maladies !* »

Jacques B. : « *Dès que le gel n'est plus présent, procéder sans attendre à la division des touffes de vos vivaces.* »

➡ *Quartier des Rémorêts*

REMORETS
Voisins vigilants, quartier préservé

La ville de Commentry accuse une délinquance chiffrée modeste et sans commune mesure avec les départements criminogènes français. En revanche, une certaine forme de délinquance persiste : le cambriolage. Ainsi, un cambriolage a lieu environ toutes les 2 minutes en France et sept français sur dix sont cambriolés au moins une fois dans leur vie. Entre 3 et 5 minutes, c'est juste le temps nécessaire pour forcer une serrure. Le dispositif « participation citoyenne » vise à apporter une action complémentaire et de proximité aux services de la gendarmerie nationale dans leur lutte contre les phénomènes de délinquance, et notamment les cambriolages. Des mesures simples peuvent permettre leur prévention, en invitant les habitants d'un même quartier à constituer une chaîne de vigilance, fondée sur le principe de solidarité et animé par l'esprit civique. C'est ainsi que le groupement de gendarmerie départementale de l'Allier et la compagnie de gendarmerie de Montluçon ont proposé à la mairie de Commentry la mise en place de ce dispositif sur le quartier des Rémorêts. Cela a donné lieu à une réunion publique à laquelle ont été conviés les habitants du quartier le 11 février dernier, en vue d'identifier des volontaires. Elle a connu un vif succès puisqu'elle a réuni près de 90 personnes. Les étapes suivantes du dispositif sont l'élaboration de la liste des participants, la signature d'un protocole d'accord entre les forces en présence, l'implantation d'une signalétique claire indiquant la présence de ce dispositif dans le quartier, et enfin l'inauguration du quartier référent.

Gendarmerie nationale
Une force humaine

CHAMP DE FOIRE

Réseau de chaleur : prêt, feu, partez !

Le jeudi 24 mars, Claude Riboulet, Maire de Commentry et Jérôme Aguesse, directeur régional Dalkia Centre-Est inaugureront la chaufferie biomasse de la ville, place du champ de foire. Le mardi 7 juillet 2015, ils posaient la première pierre de cet équipement. Le lundi 19 octobre 2015, ils réceptionnaient la chaudière biomasse COMPTE R., d'une puissance de 2,2 MW. Désormais, ce sont près de 31 bâtiments publics (l'OPAC de Commentry, le lycée Geneviève Vincent, la piscine municipale, la salle de l'Agora, le gymnase, l'école maternelle du bois et le pôle arc en ciel) qui sont alimentés en chauffage et eau chaude sanitaire par ce réseau de chaleur urbain de 3,6 km. La conception, la construction et l'exploitation du réseau ont été délégués par la ville à la société Dalkia, groupe EDF pour une durée de 24 ans, dans le cadre d'une concession. Son approvisionnement en combustible est composé majoritairement de plaquettes forestières, avec un complément couvert par du bois de scierie ou de récupération. L'ensemble de la ressource bois provient des forêts environnantes situées dans un rayon de 80 km maximum. Dans le cadre de la concession, l'investissement porté par Dalkia s'élève à près de 3,535 millions d'euros, subventionné à hauteur de 1,250 millions d'euros par l'Ademe.

Pour Claude Riboulet, « La solution retenue par la Ville s'adapte à nos besoins et a permis de répondre à notre problématique environnementale, ce réseau de chaleur permettra de réduire des émissions de CO_2 de la ville de plus de 1 460 tonnes par an soit l'équivalent des émissions annuelles de 610 voitures ».

La chasse aux fuites d'eau est ouverte !

Pour ne pas vous montrer aussi dépourvu que la cigale de la célèbre fable, une fois la bise passée, le service des eaux de la ville vous livre quelques conseils :

Soyez attentif lors de la remise en service de vos différents points d'eau et autres installations extérieures. Il importe de s'assurer que le passage de l'hiver n'a pas causé de dégât.

Pensez à vérifier l'étanchéité des différents points d'eau remis en service et les purges ouvertes avant l'hiver. Une simple lecture de votre compteur d'eau, le soir, puis une nouvelle lecture le lendemain vous permettront de confirmer qu'il n'y a pas de consommation d'eau, et donc pas de fuite, sous réserve de ne pas avoir tiré d'eau durant cette vérification bien sûr !
En cas de départ prolongé de la maison, fermez-bien le compteur général.

Renseignements et informations :
Service des eaux
04 70 08 33 57 ou 04 70 08 33 48
dst@ville-commentry.fr

➡ *Adrienne Solignat, en service civique jusqu'en septembre 2016*

Dans cette rubrique, nous revenons sur des décisions prises en conseil municipal. Nous vous rappelons que le compte-rendu complet est affiché sur panneau à côté de la Mairie et aussi téléchargeable sur le site Internet de la commune.

Le conseil municipal est chargé de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (loi de 1884). Il vote le budget, il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides ou des subventions. En amont, les dossiers soumis au vote lors du conseil municipal sont étudiés en commissions. Elles sont au nombre de quatre :

- Finances, administration, services publics, économie ;
- Travaux, logement, urbanisme quartiers, sécurité ;
- Solidarités, jeunesse, famille, séniors, scolarité ;
- Animation, associations, sports, culture, patrimoine.

Le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre. L'ordre du jour, fixé par le maire, est communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos.

Conseil municipal du 10 février 2016

Engagement d'un jeune en service civique.
Suite à la délibération-cadre votée à l'unanimité en séance du conseil du 27 mai 2015 portant sur la démocratie de proximité, il a été prévu la création d'un conseil citoyen, en lien avec le Contrat de ville en veille active, d'un conseil des jeunes et d'un conseil des séniors, en collaboration avec le CCAS. Pour animer ces instances, le Conseil municipal a mis en place une mission d' « ambassadeur des instances de concertation citoyenne » qu'il souhaite confier à un volontaire en service civique qui sera accueilli pour 8 mois sur une base de 32 heures hebdomadaires.

Avis sur les dérogations exceptionnelles au repos dominical pour les établissements de commerce de détail accordées par le Maire pour 2017.
La loi Macron (août 2015) a apporté des modifications aux dérogations exceptionnelles autorisant le travail le dimanche. Désormais, l'arrêté municipal qui fixe le nombre de dimanches, dans la limite de douze par an, doit désormais faire l'objet d'une concertation préalable en consultant le conseil municipal qui doit rendre un avis simple et le conseil communautaire qui doit rendre un avis conforme, lorsque le nombre de dimanches excède 5. Pour l'année 2017, un arrêté doit être pris avant le 31 décembre 2016, afin de désigner les dimanches pour lesquels les ouvertures seraient autorisées. Sur proposition du Maire, le Conseil communautaire en séance du 8 février et le Conseil municipal ont choisi de retenir le 1er dimanche des soldes d'hiver, le 1er dimanche des soldes d'été et les 5 derniers dimanches avant Noël.

Demandes de subventions pour des travaux d'aménagements communaux.
Le Conseil départemental de l'Allier a modifié le dispositif de soutien aux projets des communes, pour lequel les demandes devaient lui être transmises avant le 15 février. Le Conseil municipal sollicite des subventions départementales pour les travaux d'aménagement de la place de la Liberté (22 800 € sur 360 000,00 €HT), les travaux de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne piscine (180 000,00 € sur 600 000,00 €HT) et les travaux de façade du gymnase Jean Pellez (13 500 € sur 54 000,00 €HT). Ces dépenses seront inscrites au budget primitif 2016 prévu au conseil municipal du 6 avril prochain. Il en va de même pour l'aménagement scénique prévu à l'Agora, d'un coût total de 153 829,52 €HT, et qui est éligible à des subventions à hauteur de 80 % de l'investissement, dont 61 531,81 € (40 %) dans le cadre du programme européen Leader.

Financement participatif : mise en place d'une politique de mécénat.
Dans un contexte de forte baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, celles-ci se trouvent contraintes d'in-

nover pour maîtriser leurs dépenses, mais aussi pour diversifier leurs recettes afin de financer leurs actions. En plein essor, le financement participatif suscite leur intérêt, en permettant de collecter des fonds auprès de particuliers ou d'entreprises. Dans l'esprit de la délibération-cadre adoptée à l'unanimité en séance du 27 mai 2015 et portant sur la démocratie de proximité, la commune va s'engager dans cette démarche et engager des actions de recherche de mécénat dans le cadre des opérations de sauvegarde et restauration du patrimoine, d'événements sportifs et culturels, de projets d'insertion, sociaux, environnementaux, etc.

Dénomination et numérotation de rues (Champfromenteau, Bois-Forêt, la Couronne, la Torche, les Marlières et les Chavais).
Dans le cadre du programme de dénomination et numérotation des rues sur le territoire communal et après Signevarine, la procédure se poursuit et touche à présent un nouveau secteur. Un groupe de travail composé de techniciens et d'élus a été réuni, une réunion publique s'est tenue le 12 décembre 2015 et neuf noms de rues ont été proposés et approuvés par le Conseil municipal. Il s'agit de la rue des Chavais (anciens chemins ruraux n° 18 et 33), la rue de la Chaux (ancien chemin rural n° 15), le chemin de la Mare (ancien chemin rural n° 33), la rue Bois Forêt (anciens chemins ruraux n° 12 et 10), l'allée du Pin (ancien chemin rural n° 16), la rue de la Torche (ancienne voie communale n° 3), l'impasse de la Côte (ancien chemin rural n° 17), le chemin du Château du Bois (ancien chemin rural n° 12), la route de Colombier (route départementale n° 153) et la rue de la Descenderie.

Attribution d'un prix à un jeune diplômé.
Cette année encore, et après Guylaine Dujon en 2015, la ville est honorée par l'un de ses jeunes qui a obtenu la meilleure note du département. Il s'agit de Gaël Rabret, domicilié à Bois-Forêt, pour l'examen de BTS Maintenance Industrielle. Le Conseil municipal propose que la ville s'associe à nouveau à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Allier. Le 27 février dernier, Gaël Rabret a ainsi reçu des mains du Maire un prix de 100 €.

Renouvellement de la convention de partenariat avec Radio Jeunes Fréquence Montluçon (RJFM).
Une convention a été conclue avec la radio RJFM (92.3 FM) depuis 2006, 2009, 2012 et 2015. Arrivée à expiration le 16 février, le Conseil municipal choisit de poursuivre ce partenariat afin d'informer, communiquer et promouvoir la ville de Commentry, ses activités et son actualité. La nouvelle convention sera établie pour une durée de un an à compter du 16 février 2016. Elle sera assurée pour un montant forfaitaire de 1 952 € (0,30 € par habitant, sur la base de 6 506 habitants, source INSEE).

Convention de prestation entre la ville de Commentry et la société Amaury Sport Organisation (ASO).
Elle a pour objet de définir d'une part, les engagements de la ville de Commentry et d'autre part, les engagements de la société AMAURY SPORT ORGANISATION (ASO) dans le cadre de l'organisation de l'arrivée à Commentry d'une étape de la course cycliste Pari-Nice, le mardi 8 mars 2016. La ville s'engage à financer une partie des coûts d'organisation de cette étape à hauteur de 43 200 € TTC et à l'intégrer à la programmation évènementielle 2016 de la ville. Elle veillera aussi à apporter son soutien logistique, en mobilisant les services municipaux utiles. De son côté, la société ASO s'engage à accueillir les meilleures équipes mondiales de cyclisme, à mettre en place des animations et prendre en charge une partie de la logistique et des équipements.

Convention d'utilisation du vélodrome avec le comité d'Allier de cyclisme et tarification de location.
Le vélodrome de Commentry est le seul équipement de ce type accessible de la région. Sollicité pour l'organisation de différentes compétitions et stages du Comité de l'Allier de cyclisme et autres clubs locaux ou extérieurs, un tarif horaire unique avait été défini pour les utilisateurs extérieurs à la ville. La Fédération française envisage de développer le cyclisme sur piste, ce qui nécessite une utilisation plus conséquente de cette installation. Aussi, le Comité de l'Allier souhaite souscrire à une cotisation annuelle lui permettant d'avoir une tarification privilégiée pour les clubs affiliés. Le Conseil municipal a choisi d'accepter et créer un tarif privilégié pour les licenciés (2 au minimum) et associations membres du comité de l'Allier selon les principes suivants :

- une utilisation les mercredi après-midi de 16 h à 19 h et les weekends suivant un planning établi par le service des sports ;
- la gratuité pour les associations et licenciés des associations de Commentry cycliste et de l'UCC ;
- la base d'une cotisation de 200 € / an pour le comité départemental de l'Allier permettant un tarif réduit pour les associations adhérentes au comité ;
- la base d'un tarif horaire de 10 € pour les associations ou licenciés d'associations adhérentes au comité départemental du cyclisme du département de l'Allier ;
- la base d'un tarif horaire de 25 € pour les licenciés extérieurs au département de l'Allier ou les associations membres de la fédération française de cyclisme.

CULTURE

Festival des Arts Populaires
sous Percu'sons !

Depuis toujours, la musique accompagne l'homme au quotidien et dans toutes ses cérémonies. Pour vibrer au son d'un tambour ou d'une guitare, pas besoin de parler la même langue. Même si les codes musicaux varient d'une culture à l'autre ou en fonction des générations, il y a un socle commun qui rassemble tous les humains autour de cette activité unique en son genre : créer des sons comme si l'on inventait une autre langue, comme si les mots ne pouvaient pas traduire tout ce que l'homme cherche à exprimer dans le registre des émotions.

Au programme de cette 3e édition, les percussions sont à l'honneur :

Exposition

« En avant la musique »
réalisée par Créadiffusion.
Structurée autour d'un périple visuel fort, accompagnée de nombreux instruments de musique, les photos et les illustrations touchent au cœur chaque visiteur.
Du 1er avril au 30 avril 2016
Médiathèques de Chamblet et Néris-les-Bains - Entrée libre
Créneaux horaires réservés aux classes des écoles de la com'com
Réservation au 04 70 07 99 28, à partir du 22 mars.

Spectacles

Ouverture avec « Balanikan »
par la Cie Attrape-sourire.
Vendredi 1er avril - Théâtre municipal Thivrier de Commentry - 18 h 30 - Tout public
« Labossaki » par la Cie à tous Vents.
Samedi 9 avril - Salle des fêtes de Durdat-Larequille - 15 h 30 – Enfants jusqu'à 6 ans
Clôture avec « Haiwa Daiko »
par la Cie Taïkokanou
Vendredi 29 avril - Théâtre municipal André Messager de Néris-les-Bains
19 h - Tout public

Ateliers

Entrée libre
Inscription obligatoire au 04 70 07 99 28 à partir du 22 mars.

Atelier parents-enfants : Gestes et percussions avec la Cie La Volga
Mercredi 6 avril - Salle de l'Agora à Commentry - 14 h 30 - Enfants 3-12 ans accompagnés d'un adulte.

Atelier petite enfance : Éveil musical avec la Cie à Tous Vents
Samedi 9 avril - Salle des fêtes de Durdat-Larequille - 3 ateliers en petits groupes - 9 h, 10 h et 11 h
Enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte.

Atelier de découverte : « Percussions et objets » avec la compagnie Entr'Act
Samedi 16 avril - Médiathèque de Chamblet - 9 h - Adolescents et adultes

Stage de Taiko (tambour japonais) avec la Cie Taïkokanou.
Vendredi 29 avril - Théâtre municipal André Messager de Néris-les-Bains
10 h - Adultes débutants

Rencontre

Avec le groupe Sabaly (rock, funk et reggae aux racines africaines)
Atelier d'initiation aux percussions africaines, pique-nique et concert dans la médiathèque.
Jeudi 14 avril - Médiathèque de Néris-les-Bains - 10 h
Adolescents et adultes - Entrée libre
Inscription obligatoire au 04 70 07 99 28 à partir du 22 mars.

Vacances de printemps

Éveil musical, ateliers autour des percussions et rencontres.
Du lundi 11 avril au vendredi 22 avril
Multi accueil, relais d'assistantes maternelles « 3 Pommes » et accueil de loisirs « Les Galibots »

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'Hôtel d'entreprises s'agrandit

L'extension de l'Hôtel d'entreprises de la zone d'activités de la Brande représente une surface totale d'environ 400 m². Les travaux démarrent ce mois de mars, pour se terminer au second semestre 2016. Cette opération, d'un montant prévisionnel de 680 000 € HT, bénéficie de concours financiers : l'État à hauteur de 134 400 €, le Conseil départemental de l'Allier pour un montant de 147 500 €, la Région Auvergne - Rhône-Alpes pour 102 000 € et le FEDER à hauteur de 96 000 €. ◆

Renseignements et informations :
Mathieu Michard, directeur - 04 70 09 70 20

Commentry pour tous

Nous voulons d'abord saluer notre co-équipière Lucille Faverais Genevois qui a fait le choix responsable de céder sa place à Pascal Reliant, ne pouvant assumer ses fonctions de conseillère municipale en raison d'un difficile travail de nuit. Nous sommes heureux d'accueillir Pascal parmi nous.

Monsieur le Maire a décidément une conception de la politique différente de la nôtre : Il reconnaît être réservé à titre personnel sur le travail le dimanche, mais fait voter une dérogation par « pragmatisme », ce générique porteur de toutes les capitulations. Nous refusons cette nouvelle concession au libéralisme, mortifère pour le petit commerce et les droits des travailleurs.

C'est ensuite dans la plus grande confusion que lui et son adjointe aux finances nous présentent de tristes perspectives budgétaires : La situation financière dans laquelle la majorité plonge notre ville est injustifiable, ce qui, une fois n'est pas coutume, a contraint Monsieur le Maire à faire preuve d'autoritarisme et de mauvaise foi.

Puis, divers travaux d'un montant de 945 000 € sont proposés au vote sans que la commission concernée n'ait jamais été consultée ! Monsieur le Maire en convient mais ne considère pas pour autant qu'il soit nécessaire de reporter ces délibérations. D'autres délibérations à l'ordre du jour ont été retirées. A notre étonnement, la réponse est : « Cela ne vous regarde pas »…

Concernant le Paris/Nice, si nous sommes favorables à tout évènement populaire, et tandis qu'on nous rebat les oreilles de baisses de dotations et d'économies nécessaires, nous dénonçons l'improvisation budgétaire pour une dépense non prévue et sans consultation du Conseil municipal.

Nous avons enfin proposé une motion de soutien aux troupes artistiques du département aveuglément impactées par les coupes budgétaires du Conseil départemental, votée par nombre de communes de toutes couleurs politiques. Sur notre proposition de la mettre au vote, Monsieur le Maire a dit : « Non ». Sans plus d'arguments…

Commentry de toutes nos forces !

Peut-être avez-vous lu le tract de l'opposition municipale ? Vous avez donc pu constater son ton d'agressivité, pour ne pas dire de méchanceté gratuite. Lorsqu'on le fait remarquer aux élus de l'opposition, ils répondent : « C'est de la politique ! ». Drôle de conception de la politique dans une petite ville comme la nôtre… Comme si « la politique » justifiait et excusait tout ! Passons.

Plus grave est la désinformation que l'opposition diffuse au mépris de la vérité. Des exemples concrets ? Contrairement à leurs écrits, sous le précédent gouvernement, la dotation de l'État aux communes ne baissait pas : elle était gelée, donc stable. En revanche, sous ce gouvernement, depuis 2011, Commentry a subi une perte de dotation de l'État de 1 828 043 €. Autre contre vérité : écrire que le financement des fournitures scolaires des collégiens a été supprimé. Mensonge : les collégiens Commentryens bénéficient de 15 € pour participer à l'achat des fournitures scolaires. Quant aux TAP : ils seraient organisés à minima… les agents municipaux qui les animent apprécieront !

Mieux encore, les contradictions de l'opposition… illustrations : dénoncer l'utilisation payante du vélodrome pour les clubs amateurs, alors qu'elle a voté cette tarification (le vélodrome reste gratuit pour les clubs Commentryens). Prétendre vouloir lutter contre l'austérité et être contre l'accueil de l'étape de Paris-Nice. Priver notre ville et ses habitants, de vivre cet événement sportif exceptionnel, c'est cela, la vraie austérité !

Comble de l'idéologie : ironiser bassement sur la politique de prévention et de sécurité que nous mettons en place… et être à ce point déconnecté de vos préoccupations légitimes. La preuve : 90 personnes de tous âges (sur 305 habitations concernées) se sont déplacées à la réunion publique d'information organisée avec la Gendarmerie pour le quartier des Rémorêts. Cet intérêt flagrant des habitants suffit à déjuger les postures politiciennes de l'opposition. Merci !

COMMENTRY - Le mag en lien avec les habitants de la ville

Directeur de la publication : Claude Riboulet – claude.riboulet@ville-commentry.fr
Directrice de la rédaction : Caroline Bardot – caroline.bardot@ville-commentry.fr
Ont participé à la rédaction : Caroline Bardot, Yannick Zulawinski, Patrick Debowski.

Ligne graphique : Agence Turbulences - corinne@turbulences.fr
Composition et mise en page : Agence XXI Communication - info@21communication.com
Impression : Typocentre - commercial@typocentre.fr
Distribution : association ADEF job services // Tirage : 4 600 exemplaires
Dépôt légal à parution // Crédits photos : Y. Zulawinski/Ville de Commentry - G. Charbonnel - Fotolia - Shutterstock

Mairie de Commentry – Place du 14 juillet – 03600 COMMENTRY – Tél. 04 70 08 33 30
communication@ville-commentry.fr
Toute l'actualité de la commune sur www.ville-commentry.fr.
Certains éléments de ce magazine peuvent être modifiés en dernière minute. Ce document est distribué à titre d'information et non contractuel.

Envie de sortie, de culture, de se défouler… demandez le programme !

Jusqu'au 26 mars

Exposition J. Moiroud

Exposition de linogravure, une technique en relief, proche de la gravure sur bois, qui se pratique sur un matériau particulier : le linoleum… des résultats étonnants !

☛ Renseignements :
Espace Culturel La Pléiade
Place de la Butte
Mardi et jeudi de 14 h à 18h,
mercredi, vendredi et samedi :
9h30 à 12h et 14 h à 18h
0470644060 - www.commentry.fr

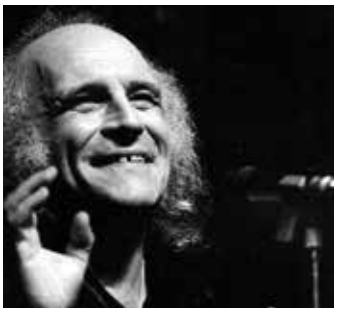

Samedi 5 mars

Hommage à Léo Ferré

Dans la salle de l'heure du conte à l'Espace culturel la Pléiade, la troupe des rideaux verts du FCEA rend un vibrant hommage à Léo Ferré qui a consacré 46 années de sa vie à la chanson française et plus d'une quarantaine d'albums.

☛ Renseignements :
Espace Culturel La Pléiade
Place de la Butte
Mardi et jeudi de 14 h à 18h,
mercredi, vendredi et samedi :
9h30 à 12h et 14 h à 18h
0470644060 - www.commentry.fr

Dimanche 6 mars

Carnaval

Dès 14 h : Rendez-vous sur le parking de l'ancienne piscine pour l'atelier maquillage avant de déambuler en musique jusqu'à l'Agora. Animations et défilé de vélos fleuris, goûter et flambée de Carmentro. Manifestation proposée par la ville de Commentry, en partenariat avec l'OPAC et la participation des associations de la ville.

☛ Renseignements :
Service jeunesse au 04 70 08 33 39
ou service animations/loisirs au
04 70 64 49 09 - www.commentry.fr

Mardi 8 mars

Paris-Nice

A partir de 13h30, retrouver en centre-ville diverses animations avant l'arrivée d'étape du Paris-Nice : défilé de vélo, démonstrations sportives, décorations urbaines, retransmission en direct, passage de l'étape et arrivée finale.

☛ Renseignements :
www.commentry.fr

Dimanche 13 mars

La Chojnowska

Randonnées pédestres organisées par la comité de jumelage. Départ boulevard Général De Gaulle dès 13h avec des parcours de 8, 12 et 16 km. Ravitaillement sur les deux grands parcours.

☛ Renseignements :
Comité de Jumelage
0671107046

Dimanche 20 mars

Orgue en fête

En l'église du Sacré-Cœur, à 16h et afin d'accueillir comme il se doit l'arrivée du Printemps, la ville de Commentry propose un concert « orgue et hautbois » avec Lucie Droy et Madeleine Subjobert, professeurs au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Vichy.

☛ Renseignements :
Ecole municipale de musique
Rue Abel Gance – 04 70 64 55 96
www.commentry.fr

Vendredi 25 mars

Pockemon Crew

La compagnie Pockemon Crew rayonne autour du monde dans sa catégorie : le hip-hop : trois titres de champions du monde, un titre de champion d'Europe et deux de France. Un spectacle exceptionnel à ne pas manquer, salle de l'Agora à 20h30.

☛ Renseignements :
L'Agora – Rue Abel-Gance
04 70 64 49 09
www.commentry.fr

Samedi 26 mars

Pâques à l'eau

Samedi 26 mars de 14h à 18h à la Piscine, nouvelle édition de l'après-midi Pâques à l'eau. Fort de son succès de l'an passé, de nombreuses activités vous seront proposées…

☛ Renseignements :
La Piscine – 04 70 02 29 60
lapiscine.commentry@orange.fr
www.commentry.fr

Envie de sortie, de culture, de se défouler… demandez le programme !

Du 29 mars au 30 avril

Exposition Ipiolo

Isabelle Pio-Lopez est pasticienne, affichiste et coloriste conseil. Retrouvez à la Pléiade ces œuvres ou elle passe de la découpe plane au pliage-volume, s'amuser entre la constance de l'œuvre découpée et la légèreté, apprécier le dessin de la lumière, créatrice d'ombre… Atelier art graphique le samedi 2 avril de 14h à 18h sur inscription.

☛ Renseignements :
Espace Culturel La Pléiade
Place de la Butte
Mardi et jeudi de 14 h à 18h,
mercredi, vendredi et samedi :
9h30 à 12h et 14 h à 18h
0470644060 - www.commentry.fr

Du 2 au 10 avril

Fête de printemps

Sur la place des anciens combattants en Afrique du Nord (rue Aujame), retrouvez les forains et leurs manèges (Las vegas, manège enfants, pêche aux canards, auto-skooter). Une semaine d'animations et de plaisir pour tous… à profiter !

Vendredi 8 avril

Bérengère Krief

La nouvelle génération du rire au féminin sera à l'Agora à 20h30. Elle fait rimer cupcake et politiquement incorrect dans un show où Jeanne d'Arc croise Batman et Freud côtoie Ribery. Elle parle de tout avec une grande liberté.

☛ Renseignements :
L'Agora – Rue Abel-Gance
04 70 64 49 09
www.commentry.fr

Samedi 9 avril

Raid aventure

A partir de 9h30, au départ du gymnase 1 (pour le raid découverte) différentes épreuves sportives par équipes de 2 pour tous (VTT, course d'orientation, mini trail…) sur des parcours de 11 à 67 km au travers du patrimoine local et culturel de la ville. Inscriptions et renseignements auprès de CAP03.

☛ Renseignements :
CAP03 – cap.03@sfr.fr9

Samedi 16 avril

Championnat d'Allier sur piste

A partir de 14h30, championnat de l'Allier sur piste au stade Isidore Thivrier. Jeunes, seniors masculin et féminines, venez soutenir ces coureurs lors de courses aux points, par éliminations, scratch ou américaine.

☛ Renseignements :
Commentry Cycliste
jeanclaude.devaux2@gmail.com

Samedi 23 avril

Y'en a pas deux pareils

Dans la salle de l'heure du conte à l'Espace culturel la Pléiade, lecture musicale dansée par le collectif Le pied en dedans. La tête à l'envers et les pieds en l'air ! Quelle drôle de façon de lire…

☛ Renseignements :
Espace Culturel La Pléiade
Place de la Butte
Mardi et jeudi de 14 h à 18h,
mercredi, vendredi et samedi :
9h30 à 12h et 14 h à 18h
0470644060 - www.commentry.fr

Samedi 30 avril

2e rendez-vous de l'auto

Sur le parking de l'Agora, de 10h à 19h, seconde édition du rendez-vous de l'auto. Venez découvrir les nouveaux modèles, dénicher des occasions et vous informer sur la sécurité.

☛ Renseignements :
L'Agora – Rue Abel-Gance
04 70 64 49 09
www.commentry.fr

Dimanche 24 avril

Brocante

Commentry pétanque organise place du champ de foire, à partir de 6h, sa traditionnelle brocante-vide grenier.

☛ Renseignements :
commentrypetanque@yahoo.fr
06 73 57 22 95

* hors vacances scolaires

SOUVENIR

24 avril, en hommage aux victimes de la déportation

Dimanche 24 avril 2016, jour du Souvenir, journée de la Déportation. En présence du président du comité d'entente, des présidents d'associations d'anciens combattants, des colonels Braune et Geneste, de Monsieur le Maire et des conseillers municipaux de la ville, une gerbe sera déposée au Monument aux morts.

Mercredi 16 janvier 2005, sous la plume juste et sensible de Gérard Faucon, un article paraissait dans le journal La Montagne, pour se souvenir justement…

Auschwitz : se souvenir de Léon, Marthe, Jean…

Parce que les camps de la mort étaient des usines à assassiner mais aussi à produire de l'oubli, parce que, comme l'écrit Serge Klarsfeld « *la Shoah, ce n'est pas 6 millions de victimes, c'est un, plus un, plus un…* ». Il faut redonner à chaque victime du nazisme son nom, son identité. Se souvenir ici, à Commentry, de Léon, Marthe et Jean Hirsch, disparus à Auschwitz en septembre 1942.

L'itinéraire de la famille Hirsch sur la carte de l'Europe des années trente et quarante en suit tragiquement l'histoire. Léon Hirsch et Marta Badt, qui deviendra son épouse, sont nés en Pologne où ils résident encore à la naissance de leur fils Heinz, le 20 avril 1931, à Szczecin sur l'Odra, à la frontière nord-ouest du pays, près de la Baltique. De là, ils gagneront la Sarre confiée à la suite du traité de Versailles de 1919 à la SDN (Société des Nations). Sarre qu'ils quitteront pour la France en 1935, lorsqu'un plébiscite décide du retour de cette région à l'Allemagne. Et c'est en août 1936 qu'ils arrivent en Bourbonnais pour s'installer à Commentry où Léon Hirsch exerce sa profession de chirurgien-dentiste au 2, rue Jean-Jacques Rousseau. Alors qu'en 1941 ont lieu en France les premiers internements massifs de juifs, se met en place sur l'ensemble du pays le processus qui conduira aux camps d'extermination : recensement des personnes juives, liste des « *personnes juives ou réputées juives résidant à Commentry* » (31 juillet 1941) et sur laquelle figure le nom de la famille Hirsch. Recensement des entreprises israélites pouvant se trouver sur le territoire de la commune (16 janvier 1942), contrôle de résidence des israélites (26 mai 1942).

Année terrible

En ce mois de mai 1942, Mme Hirsch est inquiète. Elle évoque de plus en plus souvent un départ pour les « Amériques » où elle a de la famille. De fait, les jours qui suivent vont se révéler terribles pour les juifs de France en raison du soutien des autorités de Vichy aux objectifs allemands qui demandent de livrer pour les déporter vers une destination fatale les juifs : hommes, femmes et enfants.

Du 5 juin au 11 novembre, 40 839 juifs seront ainsi déportés dont 33 057 en onze semaines, du 17 juillet au 30 septembre. La famille Hirsch figure avec 1 000 autres juifs sur la liste d'un de ces convois de la mort qui, partaient de la gare du Bourget-Drancy pour Auschwitz. « *À leur arrivée, note Serge Klarsfeld, furent sélectionnés 58 hommes et 49 femmes. Le reste du convoi fut immédiatement gazé… En 1945, il y avait 45 survivants de ce convoi* ». Le temps de répéter alors la phrase de Claude Lanzmann : « *Shoah, il faut parler et faire silence tout à la fois* ».

Gérard Faucon - La Montagne - 16 janvier 2005.

Le samedi 19 mars 2016, c'est notre Journée Citoyenne !

Quels sont les chantiers prévus ?

Chantier n°1 : la fontaine du Vieux-Bourg
Quartier : Vieux-Bourg
Objectif : mettre en valeur la fontaine du Vieux-Bourg
Matériel nécessaire : sécateurs, cisailles, escabeaux, échelles, tronçonneuses

Chantier n°2 : le mur du préau de l'école
Quartier : Vieux-Bourg
Objectif : peindre le mur côté primaire en blanc (en vue de la réalisation d'une fresque)
Matériel nécessaire : brosses métalliques, balais, escabeaux, pinceaux et rouleaux

Chantier n°3 : le compacteur
Quartier : les Rémorêts
Objectif : préparer et mettre en peinture le compacteur
Matériel nécessaire : brosses métalliques, nettoyeurs HP avec arrivée d'eau, balais, escabeaux, pinceaux, rouleaux, pelles, sacs

Chantier n°4 : les poteaux des préaux de l'école et la fontaine
Quartier : Pourcheroux
Objectif : décaper et peindre les poteaux des préaux de l'école de Pourcheroux
Matériel nécessaire : brosses métalliques, papier de verre, pelles, sacs

Chantier n°5 : le Bois de l'Agora
Quartier : Bois de l'Agora
Objectif : enlever les bois morts du lit du ruisseau
Matériel nécessaire : bottes, gants, combinaisons, sacs

Chantier n°6 : le chemin jouxtant l'ancien terrain des gens du voyage
Quartier : Pourcheroux
Objectif : nettoyer et planter des haies
Matériel nécessaire : pelles, pioches, tonneaux, sacs, sécateurs

Chantier n°7 : l'aire de pétanque
Quartier : Cité Léon Levy - Place verte
Objectif : remettre en état l'aire de pétanque
Matériel nécessaire : pelles, râteaux, rouleaux et plaques vibrantes

Coupon d'inscription à la Journée Citoyenne du samedi 19 mars 2016
à retourner :

● Par courrier à la Mairie, 14 place du 14-Juillet 03600 COMMENTRY ● Dépôt dans l'urne située à l'accueil de la Mairie
● Par courriel à *communication@ville-commentry.fr*

Adresse : .....

Tél : ..... Courriel : .....

NOM	PRENOM	AGE	N° DE CHANTIER

J'accepte que les photographies prises à l'occasion de la Journée Citoyenne soient utilisées dans les supports d'information de Commentry.

Samedi 19 mars 2016

Journée Citoyenne

COMMENTRY